



**PRÉFET
DES VOSGES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Communiqué de presse

Épinal, le 8 mars 2022

Comité de pilotage stratégique de la mission inter-services de l'eau et de la nature (Misen)

La Mission Inter Service de l'Eau et de la Nature (MISEN) s'est réunie le mardi 8 mars 2022 à la préfecture sous la présidence M. Yves SEGUY, préfet des Vosges.

Elle a pour mission **d'animer et de coordonner les politiques de l'eau et de la nature**, afin d'adapter l'intervention de l'État aux enjeux spécifiques du département des Vosges. En plus de la contribution aux enjeux planétaires relatifs à la biodiversité, la préservation de l'environnement et le cadre de vie constituent également **un élément d'attractivité de notre département**.

Cette mission est composée de différents services :

- la Direction Départementale des Territoires (DDT) qui en assure l'animation par délégation du Préfet,
- la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations (DDETSPP),
- la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DREAL),
- l'Agence Régionale de Santé (ARS),
- l'Office Français de la Biodiversité (OFB)
- l'Office Nationale des Forêts (ONF),
- les Agences de l'Eau « Rhin Meuse » et « Rhône Méditerranée ».

Sont également consultés dans le cadre de certaines actions, les représentants du Parc naturel régional des Ballons des Vosges (PNRBV) et du Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine (CENL).

Le procureur de la République, la police et la gendarmerie nationales sont également associés à ses travaux.

Lors de cette réunion, un bilan des contrôles et des actions réalisées en 2021 dans les différents domaines des politiques de l'eau et de la nature a été dressé et la feuille de route stratégique de l'année 2022 a été validée.

Un des enjeux à venir est la **mise en place du futur Plan d'Action Opérationnel Territorialisé 2022-2027 (PAOT)**. Ce plan sera soumis à la validation du préfet des Vosges avec comme lignes directrices la reprise des mesures du précédent PAOT non achevées et les nouvelles mesures visant à atteindre le bon état des masses d'eau à horizon 2027.

**Cabinet
Bureau de la communication
interministérielle**

Tél : 03 29 69 88 88
Mél : pref-bci@vosges.gouv.fr